

LES PRESTATIONS

LES DOCUMENTS À TRANSMETTRE

HOSPITALISATION	Facture originale acquittée + bulletin d'hospitalisation
Hospitalisation en clinique	Facture S3404 originale acquittée + factures d'honoraires
Hospitalisation à l'hôpital	Avis des sommes à payer + attestation de paiement originaux et acquittés
Séjour non conventionné	Décompte Sécurité sociale + factures d'hospitalisation originaux et acquittés

Les factures fournies doivent impérativement mentionner les actes, la dépense, la prise en charge Sécurité sociale et le reste à charge.

ACTES MÉDICAUX COURANTS *	
Analyses, auxiliaires médicaux	Facture originale détaillée et acquittée
Pharmacie, appareillage (petit ou grand)	Facture subrogatoire acquittée
Consultations (généraliste ou spécialiste)	Décompte Sécurité sociale original ou décompte de votre premier organisme assureur le cas échéant

OPTIQUE *	
Lentilles prises en charge par la Sécurité sociale	Si vous ne bénéficiez pas du tiers payant : décompte Sécurité sociale original + facture acquittée
Lentilles non prises en charge par la Sécurité sociale	Si vous bénéficiez du tiers payant, mais que vous avez réglé la part complémentaire : facture originale acquittée + prescription médicale de moins de 3 ans
Monture, verres	Si vous ne bénéficiez pas du tiers payant : décompte Sécurité sociale original + facture acquittée

DENTAIRE *	
Prothèse dentaire prise en charge par la Sécurité sociale	Soins réalisés par un dentiste : décompte Sécurité sociale original + Facture originale détaillée et acquittée Soins réalisés dans un centre dentaire : facture détaillée et acquittée
Prothèse dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale	Facture originale détaillée et acquittée
Orthodontie prise en charge par la Sécurité sociale	Soins réalisés par un dentiste : décompte Sécurité sociale original + Facture originale détaillée et acquittée Soins réalisés dans un centre dentaire : facture détaillée et acquittée
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale	Facture originale détaillée et acquittée (précisant la date et numéro du semestre)

FORFAITS	
Allocation maternité	Acte de naissance
Adoption	Extrait du jugement d'adoption en français (adoption simple ou plénière)
Cure thermale	Facture détaillée et acquittée mentionnant les dates du séjour
Allocation décès	Facture des pompes funèbres + RIB de la personne ayant réglé la facture + Acte de décès
Ostéopathe, podologue, chiropracteur, diététicien, psychomotricien, psychologue	Facture originale acquittée avec le cachet du praticien ainsi que le n° ADELI ou RPPS précisant la date et le bénéficiaire des soins
Acupuncteur, étiope, vaccins	Facture originale acquittée avec le cachet du praticien précisant la date et le bénéficiaire des soins

* Les décomptes Sécurité sociale doivent nous être adressés uniquement si vous ne bénéficiez pas du système de télétransmission NOEMIE

NB : Veillez à préciser votre numéro client ou votre numéro de Sécurité sociale sur chaque correspondance.

Nous pouvons vous demander, si besoin, toute autre pièce utile au remboursement des prestations ou effectuer tout contrôle nécessaire à l'application de votre garantie, notamment s'agissant de la preuve de la qualité d'ayant droit du bénéficiaire.